

Compte-rendu du Conseil d'école EEPU La Sablonnaie

Nort sur Erdre, le mardi 19 octobre 2021 à 18h30

Salle polyvalente de l'école

Pour l'équipe enseignante :

M Lebreton (directeur), Mme Raffré (RASED), Mme Duvacher (ULIS), Mme Broutin (CPa), Mme Oheix (CPa), Mme Ledoux (CPb), Mme Blaize (CPc), Mme Morineau-Jolivet (CP/CE2), Mme Filleul (CE1a), Mme Masson (CE1b), Mme Fantuzzi (CE1c), M Bouldé (CE2a), Mme Boquet-Leroy (CE2c), M Poissonneau (CM1a), M Lamblin (CM1b), M Sanz-Aparicio (CM1c), Mme Le Bars (CM1d), M Jehannin (CM2a), Mme Marquet (CM2b), Mme Auray (CM2c)

Pour la Mairie :

Mme Guéron (adjointe au maire chargée des services scolaires), Mme Haie (Responsable du pôle éducatif de la mairie)

Pour l'APMS :

Mme Boyas, M Lepage, Mme Ferré, Mme Ifourah, Mme Vaillant, Mme Kuneben, Mme Boulay, Mme Rouger et Mme Palmas

Pour la FCPE :

Mme Chalain, Mme Le Déhévat et M Aubron

Excusés :

M Turban (Inspecteur de l'Education Nationale), M Dauvé (Maire), M Tétrel (DDEN), Mme Gerzé (CE2b)

Agenda :

- Jeudi 3 février 2022 – 2^{ème} conseil d'école ordinaire
- Samedi 11 juin 2022 – Réunion d'accueil des parents des futurs CP
- Jeudi 16 juin 2022 – 3^{ème} conseil d'école ordinaire
- Dimanche 19 juin 2022 – Fête des écoles publiques

Fonctionnement :

- Point sur les effectifs et présentation des équipes

Répartition par niveau 2021-2022			
CYCLE II	231	Mme FILLEUL Carine	CE1 23
CP	73	Mme MASSON Béatrice	CE1 24
CE1	72	Mme FANTUZZI Myriam	CE1 25
CE2	86	M. BOULDE Carl	CE2 24
CYCLE III	176	Mme GERZE Valérie	CE2 25
CM1	93	Mme LEROY Virginie	CE2 25
CM2	83	M. POISSONNEAU Pascal	CM1 24
TOTAL	407	M. LAMBLIN Nicolas	CM1 23
		M. SANZ APARICIO Samuel	CM1 23
		Mme LE BARS Maryline	CM1 23
		M. JEHANNIN Vincent	CM2 27
		Mme MARQUET Nadège	CM2 29
		Mme AURAY Anne	CM2 27
		Mme MORINEAU-JOLIVET Vanessa	CP - CE2 24
		Mme BROUTIN Alix	CP 22
		Mme OHEIX Clotilde	CP 19
		Mme LEDOUX Laurence	CP 19
		Mme BLAIZE Fanny	CP 20

La limite de fermeture de classe est à 405 élèves.

Le dispositif ULIS est dirigé par Mme DUVACHER. Dans les autres classes, les nouvelles enseignantes sont Mme MORINEAU-JOLIVET, et Mme BROUTIN.

L'aide à la direction est assurée par Mesdames ORY, TARIOT et ESCOFFET qui sont des animatrices de la cantine et du périscolaire. C'est un grand avantage pour la communication entre l'école et les services de la mairie.

Les deux postes de service civique ne sont pas pourvus pour l'instant.

Question APMS : Sur la classe CP/CE2, quels étaient les critères pour le choix des élèves qui ont intégré cette classe? Quels sont les objectifs? Avez-vous un retour professeurs et/ou parents.

Critères : autonomie et bienveillance

- retour professeur : un bon groupe, oui les élèves de CP sont un peu bavards mais chaque classe a ses problématiques. Même si les activités sont différenciées, je constate toutefois un sentiment d'appartenance à un groupe classe : les élèves se rangent ensemble CP avec CE2 de leur propre initiative, quand un groupe part en décrochage, ils disent au-revoir à l'autre groupe, lors des temps de "Chut, je lis", des élèves de CE2 s'installent spontanément avec des CP pour leur lire une histoire, il y a beaucoup de bienveillance entre les élèves.

- retour CP : lors de la réunion de classe : inquiétudes sur comment sont les CE2 avec les CP ? Ils ont été rassurés en expliquant qu'il n'y avait pas de moquerie et que les élèves de CE2 étaient dans la bienveillance, que ce n'était pas des élèves perturbateurs et qu'ils offraient un bon exemple au CP sur "être élève". Les parents de CP ont dit être rassurés à la fin de la réunion...

Retour CE2 : rien à la réunion même si l'enseignante a insisté un peu en disant "n'hésitez pas si vous avez des inquiétudes, des questions...". Sur un cahier de liaison, un seul parent a demandé des explications sur ce double niveau et a posé les questions posées au conseil d'école. Il avait été dit que cela serait expliqué à la réunion de classe et qu'on pouvait se voir en rendez-vous pour en parler et répondre à ses questions mais il n'y a pas eu de retour au mot.

Question FCPE : Suite à une discussion amorcée lors du dernier conseil d'école de l'an dernier, n'est-il pas possible de trouver une solution de pérennisation des postes liés à l'accueil (téléphonique et physique) des parents et tout autre projet bénéficiant aux enfants (gestion de la bibliothèque notamment) plutôt que des contrats en service civique (précaires, parfois non pourvus malgré la nécessité de ces postes et exigeant de reformer chaque année de nouvelles personnes) ?

L'école de Nort étant très grande, il nous semble logique qu'elle ait davantage de besoins humains que de plus petites écoles.

Réponse de la mairie :

Marie-Ange et Sylvie réalisent 18h par semaine de travail administratif pour l'école de la Sablonnaie.

Pas de personnel prévu pour faire vivre la BCD.

- **Résultats des élections des représentants de parents d'élèves**

Nombre d'inscrits : 676 Nombre de votants : 322 Nombre de suffrages exprimés : 303

Taux de participation : 47,63 % Sièges obtenus : APMS 11 FCPE 7

Question FCPE : Concernant la mise sous pli et le dépouillement, des créneaux en soirée ne seraient-ils pas plus favorables ? Nous avons pu constater la difficulté cette année de réunir un minimum de 2 personnes de chaque association en journée. (Parmi les représentants de parents, certains souhaitent aussi privilégier les sorties de classe qui ont nécessairement lieu en journée et ils ne peuvent multiplier les disponibilités quand ils travaillent).

L'instance pour décider les modalités des élections est la commission électorale qui a lieu à la mi-septembre. Des propositions de modifications de l'organisation actuelle pourront bien évidemment y être faites.

- **Rôle et composition du conseil d'école**

Sont titulaires pour le conseil d'école :

- M. Le Maire
- L'adjoint aux affaires scolaires et / ou un autre élu du conseil municipal
- L'IEN
- Le directeur (ou directrice) de l'école
- Tous les enseignants exerçant dans l'école
- Un représentant du RASED
- Les parents élus titulaires
- Les parents suppléants (si absence de titulaire)
- Le DDEN

A ces titulaires, peuvent s'ajouter des professionnels invités pour leur expertise.

Le conseil d'école est :

- | | |
|---------------------------------------|---|
| <i>Une instance de décision :</i> | Vote du règlement intérieur
Adoption du projet d'école |
| <i>Une instance de consultation :</i> | Modification importante quant à la vie de l'élève |
| <i>Une instance d'information :</i> | Les projets pédagogiques
Le budget de l'école
L'organisation pour les enfants à besoins particuliers
La protection et la sécurité des élèves.
Les travaux sur l'école
Le fonctionnement du périscolaire et de la cantine |

- **Prise en charge des élèves à besoins particuliers (ULIS, RASED, AESH)**

Le RASED

1. **Composition du Rased :**

La circonscription d'Orvault/Nort-sur-Erdre est partagée en deux secteurs RASED. Dans chaque RASED, trois fonctions sont présentes : Psychologue Education Nationale, enseignants spécialisés en aide à dominante pédagogique et en aide relationnelle.

L'équipe qui intervient **sur le secteur de Nort** est composée de **4 personnes** :

- une psychologue Education Nationale, Sophie Luquet
- 2 enseignantes spécialisées en aide à dominante pédagogique : Véronique Raffré sur Nort/Casson/Les Touches/Petit Mars/Trans/Joué et Guénaëlle Fouchard sur le poste de Grandchamp/Treillières
- Géraldine Moreul, enseignante spécialisée en aide relationnelle, intervient sur les communes de Nort/Casson/Les Touches/Petit Mars/Trans/Joué .

Secteur d'intervention:

8 communes dans les écoles publiques (Nort-sur-Erdre, Casson, Petit-Mars, Trans-sur-Erdre, Joué-sur-Erdre, Les Touches, Grandchamp Des Fontaines, Treillières), 13 écoles, de la PS au CM2.

En juin notre rapport d'activités Rased sur le secteur de Nort sur Erdre indiquait 3026 élèves, 389 interventions Rased plus 318 élèves concernés par des actions de prévention.

Les effectifs du secteur sont en augmentation constante (plus de 6000 élèves sur la circonscription Orvault-Nort). Le secteur de la psychologue scolaire couvre les 8 communes.

La demande est de plus en plus importante et il est difficile de travailler au plus près des équipes et des élèves en difficulté.

Missions et priorité d'action fixées par l'IEN :

Le RASED fait partie des équipes pédagogiques de chaque école, assiste aux conseils de cycle dédiés aux enfants en difficultés ainsi qu'aux aux différentes réunions institutionnelles (EE, ESS, conseils d'école). Les membres du RASED agissent en concertation avec les enseignants des classes.

Cette année, Mr Turban, IEN de la circonscription a maintenu la priorité au cycle 2 (CP/CE1/CE2) ; ce qui n'exclut pas des interventions concernant des situations d'élèves en cycle 1 ou de cycle 3.

→ *Différents types d'actions*

Prévention en amont des difficultés

Aide directe : remédiation quand les difficultés sont avérées

Aide indirecte aux élèves via le lien avec les enseignants, les familles et les partenaires extérieurs

Mission spécifique à la psychologue EN : suivi des élèves relevant du handicap

Participation au pôle ressource de la circonscription Orvault / Nort-sur-Erdre

Modalités d'intervention : observations en classe, séances de remédiation en groupe ou en individuel, suivi élève, entretiens familles/enseignants/élèves, bilans pédagogiques ou psychologiques

Mode d'intervention

Principalement à la demande des enseignants qui rédigent une demande d'aide après information aux parents.

Mise en place des projets de prévention en concertation avec un ou plusieurs enseignants à partir des besoins identifiés par ceux-ci dans leurs classes.

A la demande de la MDPH mais aussi parfois à la demande des familles.

Bilan de l'action du RASED en 2020-2021

Le nombre d'élèves inscrits dans les écoles de l'antenne est en augmentation (3026 élèves inscrits en 2020/21, 2952 en 2019/20)

et les besoins augmentent : 389 interventions Rased sur toute l'antenne en 2020/21 soit 13% du nombre total d'élèves (269 interventions en 2019/20 soit 9,1 %)

Bilan de l'action à l'école de La Sablonnaie :

- Nombre de situations prises en charge en aide directe ou indirecte en augmentation importante l'an passé (plus particulièrement sur le cycle 2 et les situations concernant la psychologue) alors qu'avant, ce nombre était plutôt stable :

82 situations élèves prises en charge sur l'école soit environ **19 % des élèves** inscrits (58 situations soit 12,8% de l'effectif total de l'école en 2019/20 et 52 situations soit 13,9% en 2018/19)

- Prévention E et G :

AP : Ateliers de prévention CP d'octobre à décembre (10 élèves concernés sur les 3 classes)

AR : ateliers de prévention CP sur la même période (6 élèves concernés sur les trois classes) ; groupes de parole et ateliers d'écriture en CM2 pour préparer l'entrée au collège (8 élèves concernés)

- Participation à des concertations en lien avec les projets concernant les élèves en difficulté et le passage de classe à classe.
- Participation au premier conseil d'école.

Financement du RASED

Toutes les communes ont accepté de signer la convention de subventionnement du RASED à hauteur de **1 € / élève inscrit dans chaque école**. Budget qui nous permet d'acheter le matériel nécessaire à nos activités. L'an passé, la mairie de Nort nous a fourni un PC portable en plus du budget habituel et nous l'en remercions car cela facilite notre fonctionnement.

Remerciements aux mairies et associations de parents d'élèves pour leur soutien.

-Le dispositif ULIS

Enfants ayant un dossier MDPH

12 élèves du CP au CM2 dans leur classe d'âge ou âge N-1

Un projet pédagogique défini avec l'enseignant de la classe de référence, des temps en classe et d'autres en ULIS ainsi que des prises en charge extérieures.

Des emplois du temps individuels et donc une AESH collective, Magali Duret, pour aider les élèves

-Les AESH

5 AESH interviennent individuellement pour des enfants reconnus par la MDPH mais ne font pas partie du dispositif ULIS. On parle alors d'aide humaine individuelle ou mutualisée.

Question FCPE : Y a-t-il des besoins d'enseignement FLE pour des enfants allophones cette année ?

Réponse : pas de besoin cette année.

- Vote du règlement intérieur

QUESTION APMS - Est ce que le service de cantine du CM1 va pouvoir recommencer aux horaires habituels ?

A la rentrée des vacances de la Toussaint, les horaires aménagés des CM1 disparaissent d'où la modification du règlement intérieur. Un autre changement est le protocole pour venir chercher son enfant et le ramener lors de prises en charge extérieures (orthophoniste...). Dorénavant la passation de responsabilité se fait au niveau de l'entrée du bâtiment A et plus dans les classes.

Résultat du vote : Pour : 34 (unanimité)

Contre : 0

Abstention : 0

- Protocole sanitaire et fonctionnement dans le cadre de la crise

Le port du masque n'est plus obligatoire pour les enfants mais l'est encore pour les adultes à l'intérieur des bâtiments. Les gestes barrières comme le lavage des mains sont toujours d'actualité.

A la rentrée, les récréations se feront par cycle si on reste en niveau 1 et rebasculeront par niveau de classe si on passe à nouveau en niveau 2.

Après discussion au conseil d'école, il est décidé que l'entrée séparée des CE2 est conservée car les enseignants de ce niveau continueront à en assurer la sécurité en cas de livraison pour la cantine. Ceci afin de garder le contact de proximité avec les parents.

Des autorisations ont été demandées aux parents en avance au cas où un cluster apparaîtrait à l'école impliquant une campagne de dépistage salivaire.

- Perspectives d'évolution pour la liaison école-parents : e-primo

Question APMS : Quel est le stade d'avancement du projet e-primo en lien avec l'école ?

L'outil est disponible mais il n'est pas encore en service car les enseignants ne sont pas encore prêts puisque sans formation. Une première réunion de formation aura lieu le 15 novembre mais la vraie formation à l'outil n'aura lieu que l'année prochaine.

Les enseignants auront à choisir quels outils de e-primo seront utilisés en premier sachant que dans le cadre de leur liberté pédagogique, ils ne sont pas tenus de tout utiliser.

Les autres supports de communication comme le cahier de liaison ne seront néanmoins pas abandonnés d'autant que certains mots sont lus et expliqués aux élèves.

Question APMS : un parent nous questionne sur la possibilité de créer un groupe WhatsApp par classe. Quel est l'avis de l'école ?

Les parents peuvent entre eux créer ce groupe mais pas dans le cadre institutionnel. Les données gardées par l'école sont confidentielles. Certaines peuvent être communiquées aux seules associations de parents d'élèves et encore avec le consentement des parents.

Pour ce qui est de la communication officielle, l'école se doit d'utiliser les outils académiques qui sont sécurisés. Il n'est pas question d'héberger les données chez Facebook propriétaire de WhatsApp.

Question APMS - Mise en place d'une vidéo pour présenter l'école de la Sablonnaie aux parents des enfants en CE1. Ces mêmes élèves étant arrivés en pleine crise du Covid, certains parents ne connaissent pas l'école. Avez-vous plus d'informations ?

La vidéo avait été évoquée en conseil d'école et les associations de parents d'élèves avaient proposé de s'en charger. C'était à une époque où la visite de l'école par les parents des futurs CP était incertaine.

Pour les parents des autres niveaux, ils ont eu l'occasion de venir à l'école lors des réunions de rentrée et seront invités lors de réunions pour leur présenter des projets de classe ou de niveau.

Question FCPE : De nombreux parents se sont étonnés de ne pas recevoir un mail de l'école quelques jours avant la rentrée pour leur indiquer quel était le protocole en vigueur, les entrées/sorties pour chaque classe...(les informations se trouvaient sur le site internet de l'école, mais très peu de parents l'utilisent). Pour les parents qui découvraient l'école, cela n'a pas dû être simple. Est-ce possible d'être vigilant sur ce point l'année prochaine ?

Avant la rentrée, toutes les adresses mails n'étaient pas encore disponibles et certaines n'étaient pas à jour. Pour l'an prochain, la situation sera différente grâce à l'utilisation d'e-primo qui rendra obsolète l'usage du site de l'école ainsi que la communication par mail académique.

- Sécurité à l'école : PPMS, alerte incendie

Le PPMS se scinde en deux : PPMS risques majeurs et PPMS menaces majeures. Il y a donc 2 exercices à faire cette année. Le premier a eu lieu dans le cadre d'une alerte départementale (simulation d'un orage violent). Cela a permis de mettre en évidence les dysfonctionnements : message par SMS non reçu, signal d'alerte non perçu à la cantine.

Pour le premier point, une mise à jour a été faite ensuite au niveau de l'académie. Le second devrait être résolu par la mise en place de haut-parleurs avec micro dans l'école. Cela permettra de remplacer le signal d'alerte actuel (utilisation de la sonnerie de l'école).

3 alertes incendie sont prévues dans l'année. La première a eu lieu le vendredi 17 septembre.

- Information sur le fonctionnement et l'organisation des temps périscolaires

Question APMS : - Quels retours avez-vous sur le nouveau prestataire de la cantine scolaire?

Réponse de la mairie : De manière générale, les retours sont positifs avec une bonne prise en compte de nos remarques et suggestions : fromage à la coupe à privilégier au fromage en portion, limitation ou augmentation de la sauce...

Question FCPE : - Avez-vous connaissance d'une date de réunion avec le nouveau prestataire ?

Réponse de la mairie : Début décembre

Question APMS : : un parent nous questionne sur le sujet des repas végétariens servis. Pouvez-vous nous éclairer sur la réglementation en vigueur ?

Question FCPE : Un nouveau mail de parent nous a été envoyé au sujet de la mauvaise qualité des menus végétariens et de la raison d'être de ces repas.

Il nous semblerait intéressant qu'une information concernant l'obligation pour toutes les cantines de proposer ce repas végétarien hebdomadaire (dans le cadre de la loi Egalim) soit communiquée aux familles et que le prestataire de restauration porte une vigilance particulière sur ces menus qui posaient déjà problème avec l'ancien prestataire.

Réponse de la mairie : La réglementation dépend de la loi EGALIM : Conformément à la loi Egalim, toute la restauration scolaire – de la maternelle au lycée – doit proposer au moins un menu végétarien par semaine depuis le 1er novembre 2019. C'est-à-dire un menu unique (ou un menu alternatif dans le cas où plusieurs menus sont proposés) à base de protéines végétales pouvant également comporter des œufs ou des produits laitiers.

Nous avons rencontré le prestataire et suivons de près la qualité culinaire.

Question APMS : Portail famille, quand sera mis en route le nouveau logiciel ?

Réponse de la mairie : L'éditeur vient de finaliser l'extraction du fichier des factures de septembre. Les factures sont transmises à la trésorerie.

L'objectif est la semaine du 25 octobre : Vous pourrez : télécharger vos factures, régler en ligne, visualiser les inscriptions aux services et les réservations, ajouter des contacts et modifier votre adresse mail/téléphonique.

Dans un second temps, vous pourrez gérer les réservations en ligne. Nous vous informerons dès que les fonctionnalités seront actives.

Question FCPE : - Quand aura lieu la réunion avec la CCEG concernant le transport scolaire ?

Réponse de la mairie : En attente de réponse de la CCEG

Budget et travaux :

- Installation des VPI (Vidéo Projecteur Interactif)

L'installation et la mise en service des VPI dans toutes les classes aura lieu pendant les vacances de Noël. Il est demandé au service technique de rencontrer les enseignants afin de leur expliquer l'emplacement exact des futurs tableaux.

- Ergonomie

Question FCPE : Certains enfants ne peuvent s'asseoir confortablement, comme ils le souhaiteraient (chaises trop hautes qui ne permettent pas de toucher le sol, chaises attachées à la table qui ne permet pas de régler personnellement l'écartement chaise/table...), y a-t-il du matériel à l'école à disposition des élèves qui en auraient besoin ?

Certaines demandes vont être formulées dans les demandes d'investissement :

- Renouvellement de certains mobiliers (tables doubles attachées aux chaises, chaises qui ne sont plus réglables car soudées pour éviter qu'elles ne cassent).
- Achat d'un petit lot de mobiliers spécifiques recommandés par des ergothérapeutes (chaises avec accoudoirs, paravents...)

A noter qu'il faudrait renouveler le mobilier d'au moins une classe par an.

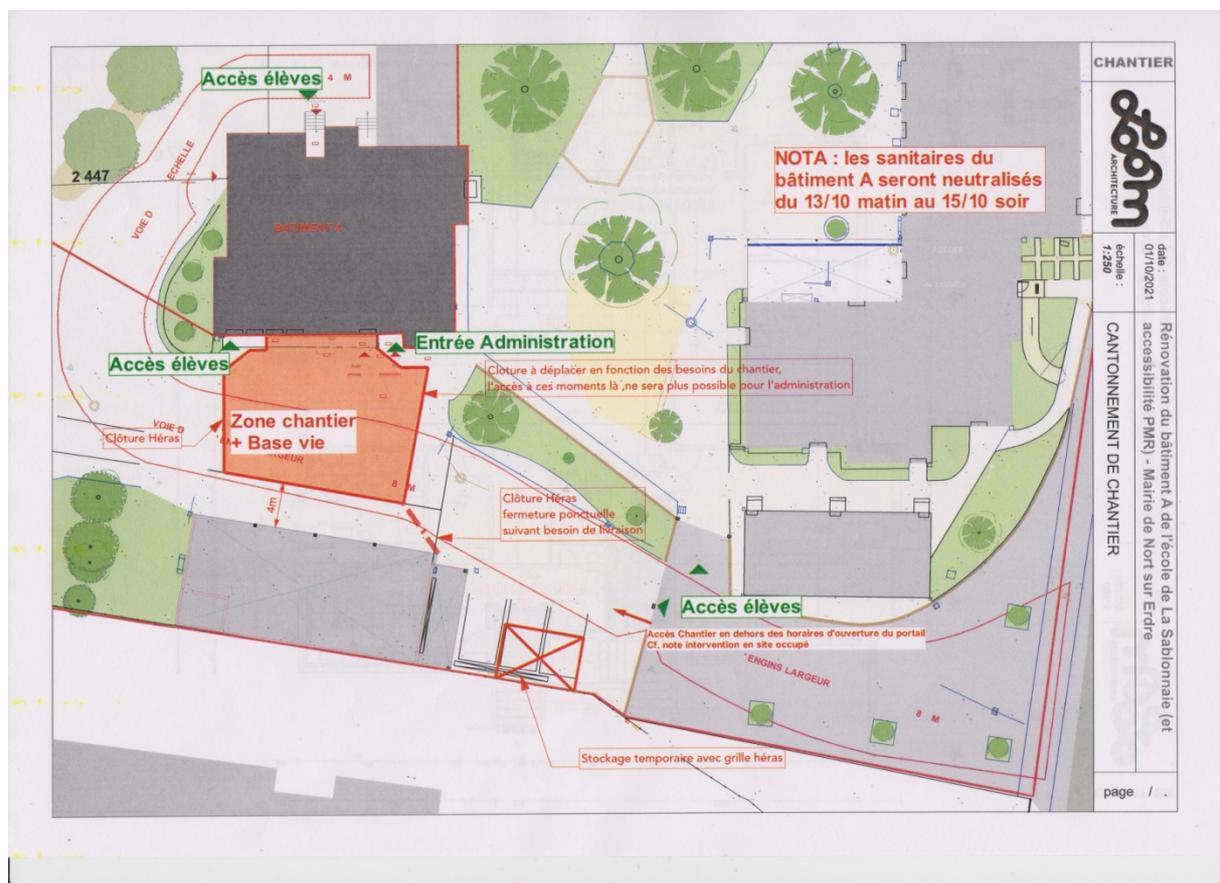
Réponse de la mairie : Faire un état des lieux et un diagnostic de besoins avant la fin novembre. Puis, transmission à Isabelle Haie pour transmission à arbitrage aux élus

- Travaux

Les travaux pour la mise en conformité du bâtiment A ont pris du retard. Ils ne devraient être finis que pour les vacances de Noël.

De nombreux problèmes sont apparus notamment la découverte d'une canalisation porteuse d'amiante à l'emplacement du futur ascenseur. Certaines modifications ont été mal faites (volets roulants défectueux, portes mal posées, infiltration d'eau au rez-de-chaussée due à la dépose des radiateurs de l'étage) et les parties communes ont été dégradées au niveau des peintures. L'équipe pédagogique attend beaucoup des finitions.

Au niveau de l'espace travaux, le plan n'est pas toujours respecté puisque l'accès principal du bâtiment A a été condamné jusqu'à aujourd'hui. C'est regrettable au niveau sécurité puisque c'est une issue de secours et au niveau pratique puisque l'accueil des parents venant chercher leur enfant se fait par la salle des maîtres dont la localisation n'est pas évidente.



Question FCPE : Avez-vous connaissance d'un échancier des travaux pour la construction du nouveau cinéma ? Quelle solution pourra être trouvée pour les parents qui amènent et viennent chercher leurs enfants en voiture (notamment le vendredi matin, jour de marché) ?

Réponse de la mairie : Concernant le cinéma, les travaux ne vont pas débuter avant fin 2022/début 2023. Il est prévu la création et ouverture d'une liaison douce entre la rue des Ecoles et la Rue F.Dupas/place du Champ de Foire (passage entre l'école de la sablonnaie et le collège) pour septembre 2022, ce qui permettra d'utiliser le parking de la place du Champ de Foire et rejoindre les écoles sereinement.

Pédagogie :

- Continuité pédagogique

Un plan de continuité pédagogique par niveau a été formulé afin d'anticiper une éventuelle fermeture de classe pour cause de Covid. Il détaille les modalités de fonctionnement dans le cadre d'un éventuel enseignement à distance. Les parents vont recevoir ce plan par mail.

- Utilisation du numérique

Question FCPE : Quels sont les objectifs pédagogiques concernant la maîtrise des outils numériques, l'utilisation des ordinateurs ? La prévention concernant le temps passé devant des écrans (TV, tablette, ordi, jeux vidéos) fait-elle aussi partie du programme ?

Il existe un Cadre de Référence des Compétences Numériques composé de plusieurs domaines (5 en tout). Il liste les compétences attendues et les repères pour enseigner.

En élémentaire, nous nous attachons principalement à utiliser le traitement de texte, à faire des recherches sur un moteur de recherche, à produire des contenus en ligne, à manipuler des images et du son ainsi qu'à lire et construire des algorithmes avec les projets Scratch et Thymio en cycle 3.

En CM2 les élèves passent le permis internet dans lequel ils traitent toute la partie Protection et Sécurité : dangers d'internet, vie privée, règles de communication etc...

On ne fait pas de prévention sur le temps passé devant les écrans, cela relève plutôt du rôle des parents mais dans la partie « Bien être et protéger la santé » du Cadre de référence, on nous invite à enseigner « que l'utilisation non réfléchie des technologies numériques peut avoir des impacts négatifs sur sa santé et son équilibre social et psychologique. »

- Liaison école-collège

Portes ouvertes du collège : le vendredi 28 janvier 2022.

Les élèves de CM2 seront accueillis mais nous n'avons pas encore la date.

Un rapprochement des calendriers de réunions de rentrée sera fait l'an prochain entre la maternelle, l'élémentaire et le collège afin d'éviter au maximum les doublons.

- Conseil d'élèves

Les élections des délégués se font jusqu'au 22 octobre. Les premiers conseils d'élèves auront lieu le 26 novembre. Nous reprendrons le travail commencé l'an dernier et interrompu brusquement.

Des demandes formulées pendant les précédents conseils vont être mis en demandes d'investissement avant le 26 novembre (miroirs dans les toilettes, nouvelle sonnerie...).

- Projets (parcours artistique et culturel)

*Question FCPE : - Un plan MOBY est déployé sur le territoire de la CCEG. Ce plan consiste à mettre en place un plan de mobilité au sein d'un établissement scolaire (parents, enfants, direction...). Ce plan consiste à faire un diagnostic des déplacements, temps de trajet, moyens de locomotion et de proposer des actions pour rendre plus cohérents le déplacement et l'impact sur les enfants, l'environnement et même le trafic. La Sablonnaie a-t-elle eu vent de cette initiative ? Est-il possible de lancer la démarche pour la Sablonnaie d'une part et de sensibiliser aussi l'école du Marais et même du collègue ?
La proximité des 3 établissements rendrait d'autant plus efficace la démarche.
De même est-il envisagé que la mairie s'inscrive dans le projet WATTY (projet initié par la CCEG autour de la transition énergétique) ?*

Parmi les projets CCEG l'école s'est proposée pour :

- Watty pour les CE2

Réponse de la mairie :

Le programme WATTY concernait les enfants de l'élémentaire.

Ce sont les écoles qui ont fait le choix de s'y inscrire ou pas.

A ce titre, l'école de La Sablonnaie a demandé des animations du programme WATTY (sensibilisation à l'énergie) pour l'année scolaire prochaine pour ses 4 classes de Ce2 (à savoir CE2a : 22 élèves / CE2b : 22 élèves / CE2c : 21 élèves / CE2d : 21 élèves)

La commune finance ce programme.

Le coût approximatif serait d'environ 300€HT/classe/an.

Nort sur Erdre participe à hauteur de 1 050 €/an pour l'ensemble des 4 classes.

- Handicap et accessibilité pour les CE1

Le projet a été initié l'an dernier, avec une première participation des classes de CE1 aux ateliers proposés par Mélanie Tardivel-Lestrat (chargée de mission accessibilité à la CCEG) sur le thème du handicap et l'accessibilité. A l'issue, Laurent Leroy, éducateur sportif, a proposé à nos classes de participer à l'inauguration de la salle de sports du Lycée. Celle-ci porte le nom de Marie-Amélie Lefur (présidente du comité paralympique et multiple médaillée lors des jeux paralympiques). L'inauguration aura lieu en sa présence, l'après-midi du vendredi 19 novembre pour nos classes.

Laurent Leroy s'est mis en relation avec la fédération handisport et la fédération du sport adapté pour proposer à nos élèves des ateliers leur permettant de les sensibiliser aux différents sports adaptés et au handisport. En parallèle, en classe, nous travaillerons toute l'année sur ce thème, les CE1 participeront de nouveau aux ateliers proposés par la CCEG en mars prochain.

- Ecomobilité scolaire (Moby) pour les CM2

Pas de réponse pour l'instant.

- Prévention et réduction des déchets pour les CP et CE1

Accord pour les CP. Les CE1 sont en attente.

Les CM1 voulaient le projet pour l'alimentation mais il ne lui était accordé que deux classes au lieu des quatre. Ce qui est contraire à l'esprit du parcours artistique et culturel.

De même les propositions faites par la ville de Nantes en matière culturelle sont faibles au regard de la taille de notre école. On ne nous accorde pas assez de place pour un niveau complet. Il est regrettable que certains spectacles ne puissent être délocalisés dans des salles comme Cap Nort. Une réflexion au niveau de la CCEG serait souhaitable.

Les CP et CE1 sont inscrits aux incorruptibles.

Les CE1 font le projet musique.

Les CE2 font le salon du livre

Les CP vont au spectacle de la CCEG

Les CM1 vont au cinéma dans le cadre de la règle du jeu.

- **Evaluations CP et CE1**

Elles ont eu lieu en début d'année. Une restitution des résultats a été faite aux parents. Nous n'avons pas les résultats à plus grande échelle (nationale, départementale...). Un retour est probable au second conseil d'école.

- **Education Physique et Sportive (EPS) : canoë, cross, piscine**

Les séances de canoë ont commencé pour les CM2.

Il n'y aura pas de participation au cross cette année à cause du protocole sanitaire qui a supprimé l'esprit de rencontre sportive école/collège.

Question FCPE : Au regard de ce qui s'est dit au dernier conseil d'école de l'année passée et suite aux échanges de début d'année avec la mairie, qu'est-il prévu pour rattraper les séances annulées pour les CP, CE1 et CE2 des deux dernières années ?

Réponse de la mairie :

Un courrier a été adressé au Président de la CCEG et ce dernier a été relancé.

Toujours en attente de réponse.

- Médiathèque

Des visites de l'exposition ont eu lieu pour les classes de CP et CE1. D'autres visites auront lieu.

L'école remercie la mairie pour la subvention exceptionnelle de 3000€ pour la BCD qui nous permet de renouveler le fond.



- Classe transplantée

Elle devrait avoir lieu cette année à SuperBesse la semaine du 2 au 6 mai 2022. Il manque encore certaines autorisations.

Question FCPE : Si on ne finance pas le voyage des CM2 cette année (cf recette du spectacle Cocolagne de 2019) et que l'on organise un autre spectacle, à quoi ces fonds pourraient-ils servir ? (Achats de livres pour la bibliothèque, matériel pédagogique, ateliers avec intervenants...?).

Ces fonds peuvent servir pour soutenir les projets de classe comme le projet informatique des CE2 ou effectivement soutenir la BCD comme l'avait fait l'APMS récemment.